

#10

JANV/JUIN
2024

Le Lien

06/2024

ATELIERS
MUNICIPAUX



LE MOT DU MAIRE

Chères Puimissonnaises, Chers Puimissonnais,



Par le biais de ce bulletin, nous allons aborder :

- la situation budgétaire de la commune
- les nouveautés
- la vie des associations, qui sont le poumon de notre village

Ensuite, je ferai un point sur les travaux prévus en 2024.

Sont déjà terminés : le remplacement des portes de la communication, l'achat de matériel pour le service technique, l'achat d'un terrain afin d'agrandir le cimetière.

En ce qui concerne l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux secs et la mise en place de trois candélabres sur le haut de la rue de la Bégude sont achevés, ainsi que l'achat d'une bande parallèle au chemin du Rossignol afin de pouvoir là aussi y installer l'éclairage public.

L'atelier municipal devrait être livré fin juin. Pour d'autres gros travaux prévus cette année, nous sommes en attente des dotations de l'état (fin juin), mais dès la première réunion, Monsieur le Préfet a été clair : les dotations aux collectivités sont revues à la baisse... Il faut combler le déficit de l'État... Certains projets risquent d'être reportés ou de rester dans les cartons...

Nous avons aussi été sollicités début 2024 pour déposer des dossiers pour des équipements sportifs en cette année de jeux olympiques à Paris... L'un d'entre eux a été retenu avec une promesse de subvention optimale. Mais comme l'on dépense sans compter pour les jeux olympiques, depuis plusieurs semaines nous recevons des mails pour nous informer que la subvention fond comme neige au soleil !!!

Ce qui me scandalise, ce n'est pas qu'il y ait des riches (Paris) et des pauvres (la ruralité) : c'est le Gaspillage !

Malgré tout, restons positifs...

Bonne lecture.

Sommaire

Le mot du maire.....	p 2
CCAS	p 3
Gestion de l'eau	p 5
Urbanisme.....	p 7
SICTOM.....	p 8
Informations.....	p 10
Associations.....	p 13
Budget.....	p 17
Evènements.....	p 21
Environnement.....	p 24
Infos pratiques.....	p 26

*Monsieur le Maire,
Daniel Barthès*



01

CCAS

Tout au long de l'année, le CCAS se mobilise pour garder un lien avec nos seniors : cette nouvelle année le CCAS continue sa mission, voici les services et événements proposés en ce début d'année 2024 :



09 mars : repas des aînés

Le repas des aînés du CCAS a eu lieu le samedi 9 mars 2024 avec le traiteur "Les Marmitons" et l'animateur Lionel Puech.

L'ambiance et la bonne humeur étaient au rendez-vous, et le menu apprécié de tous.

Chaque année quelques personnes sont mises à l'honneur et repartent avec un présent.

Toutes les dames sont reparties avec une rose offerte par Monsieur le Maire.



Distribution paniers

Pour les aînés de plus de 80 ans et dont l'état de santé ne permettait pas de participer au repas, un colis gourmand leur a été distribué par les membres et élus du CCAS. 20 colis ont été distribués.



01

CCAS



Atelier informatique



Tous les mercredis de 9h30 à 11h30 à la garderie de l'école, Mme RUAT donne des cours informatique pour le plus grand bonheur de nos seniors. De nouveaux participants ont intégré le cours, il n'y a plus beaucoup de places disponibles. Pour la rentrée 2024, n'hésitez pas à vous inscrire dès aujourd'hui !
Madame Ruat s'adapte à vos demandes, vous pouvez travailler sur ordinateur, tablette ou bien votre smartphone.



Frances services



Une permanence France Services vous est également proposée le vendredi matin de 9h à 12h en mairie tous les 15 jours. France services vous aide dans toutes vos démarches administratives en particulier lorsque vous n'avez pas accès à l'ordinateur ou à internet. Il est recommandé de prendre rendez-vous avant pour une demande au 06 95 83 40 93



Permanences CCAS



Une permanence des élus du CCAS est mise en place uniquement sur rendez-vous. Merci de contacter l'accueil de la mairie au 04 67 36 69 00 et de préciser l'objet de votre demande afin de pouvoir vous aiguiller au mieux vers la bonne personne.



Gestion de l'eau



Le 6 juin 2024, un nouvel arrêté préfectoral sécheresse a placé notre commune de niveau alerte renforcée à vigilance, voici ce qu'il faut retenir :



MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU PAR NIVEAU DE GRAVITÉ

NIVEAU VIGILANCE

LIMITER les consommations pour **ÉCONOMISER** l'eau

PARTICULIERS



Jardins potagers individuels



Jardins collectifs



Stations de lavage



Façades, toitures, et autres surfaces imperméabilisées



Lavage des embarcations en aires de carénage



Pelouses, massifs fleuris



Navigation fluviale



Lavage de véhicules par des particuliers (y compris bateaux de plaisance)



Fontaines



Piscines privées (plus d'1 m³)

EXPLOITANTS AGRICOLES



Irrigation des cultures



Autres plantations



Gestion de l'eau




**PRÉFET
DE L'HÉRAULT**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU PAR NIVEAU DE GRAVITÉ

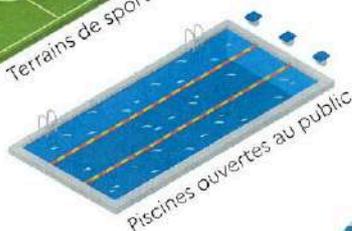
NIVEAU VIGILANCE

LIMITER les consommations pour **ÉCONOMISER** l'eau

COLLECTIVITÉS / ENTREPRISES



Terrains de sport



Piscines ouvertes au public



Golfs



Fontaines



Irrigation pour plantations
d'arbres ou arbustes de - de 3 ans



Douches de plage



Espaces verts et ronds-points



Remplissage / vidange
des plans d'eau



Travaux en cours d'eau



Façades, toitures, trottoirs
et autres surfaces imperméabilisées

INDUSTRIELS



Installations de
production d'électricité
d'origine hydraulique



Installations classées
pour la protection de
l'environnement (ICPE)



Exploitation des
activités artisanales ou
industrielles hors ICPE

© brgfx / upklyak / macrovector / storyset / pch.vector / studiogstock sur Freepik

Restons malgré tout vigilants, le niveau de pluviométrie pour 2024 est meilleur que l'année précédente mais continuons les bons gestes.

02

Urbanisme

Tuto n°3 : Réaliser un plan de masse

Le plan de masse est une des pièces les plus importantes d'un dossier de permis de construire ou déclaration préalable de travaux, mais aussi une des plus difficiles à réaliser.

Le plan de masse :

Définition : qu'est ce qu'un plan de masse ?

- Un plan de masse est une représentation graphique aérienne d'un terrain, permettant de visualiser l'ensemble d'un projet. Pour respecter le code de l'urbanisme, le plan coté doit faire figurer les constructions existantes et à venir, les limites de la zone du terrain, les aménagements intérieurs et extérieurs, les plantations à retirer ou à conserver, ainsi que les réseaux à créer.
- Il s'agit d'un document essentiel faisant partie des pièces graphiques à fournir dans le cadre d'une demande de permis de construire ou de déclaration préalable de travaux). Il peut être nommé PCMI 2, PC 2 ou DP 2 selon le type d'autorisation d'urbanisme.
- Il doit permettre à l'instructeur de votre dossier d'avoir une idée très précise du projet et de pouvoir valider son adéquation avec les règles d'urbanisme, le plus souvent définies par le Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Il faut différencier deux types de plans de masse :
- Le plan de masse initial : qui représente l'état initial d'un terrain ainsi que ses constructions ou aménagements existants.
- Le plan de masse projeté : qui représente l'état futur du terrain et intègre des éventuelles constructions, démolitions ou modifications (par exemple, la représentation d'une extension de maison, d'une piscine ou d'un garage en devenir)

Quelles sont les informations à indiquer sur le plan de masse ?

1. Les limites du terrain
2. L'accès au terrain (emplacement et dimensions)
3. Les constructions existantes et/ou futures
4. Les cotations (dimensions des constructions, distances entre les constructions et les limites du terrain, hauteur)
5. L'emplacement des réseaux
6. La voirie
7. La ligne de coupe (repère pour le plan en coupe)
8. Les lieux et angles de prises de vue des photographies
9. L'échelle
10. L'orientation du terrain (le Nord)
11. Les plantations existantes et/ou souhaitées

Le plan de masse est une pièce obligatoire pour toutes les demandes de permis de construire



Astuces :

Plusieurs plans peuvent être fournis si nécessaire (exemple d'un terrain très grand)
L'échelle choisie doit rendre le plan lisible



Nous vous rappelons que depuis 2022 les demandes d'urbanisme peuvent désormais se faire en ligne

- Un service en ligne accessible 7j/7 et 24h/24
- Un suivi en temps réel sur l'avancement de votre dossier
- Une aide en ligne
- Des échanges simplifiés avec l'administration
- Un gain de temps et d'argent

Néanmoins, pour vos rendez-vous mairie, pour une information, pour vos questions, **Mme JAURION Anne est en charge de la permanence urbanisme tous les lundis après-midi de 14h00 à 16h30.** N'hésitez pas à prendre rendez-vous !

PUIMISSON



CHANGEMENT DE VOTRE MODE DE COLLECTE



En partenariat avec la ville de Puimisson, le SICTOM Pézenas-Agde met en place la collecte de vos déchets en bacs collectifs, avec pour objectif de vous faciliter le tri :



7J/7

24H/24

Disponible quand vous le souhaitez, ce nouveau mode de collecte vous permettra un tri **+** simple et **-** contraignant en supprimant :

- La contrainte des jours et heures de collecte, des sorties et retraits de bacs, du nettoyage de vos bacs individuels.
- Les nombreuses incivilités que génèrent les bacs individuels en permanence sur la voie publique.

Retrait de l'ensemble des bacs individuels mardi 11 juin 2024

Pour la bonne mise en oeuvre de cette évolution de collecte, merci de :



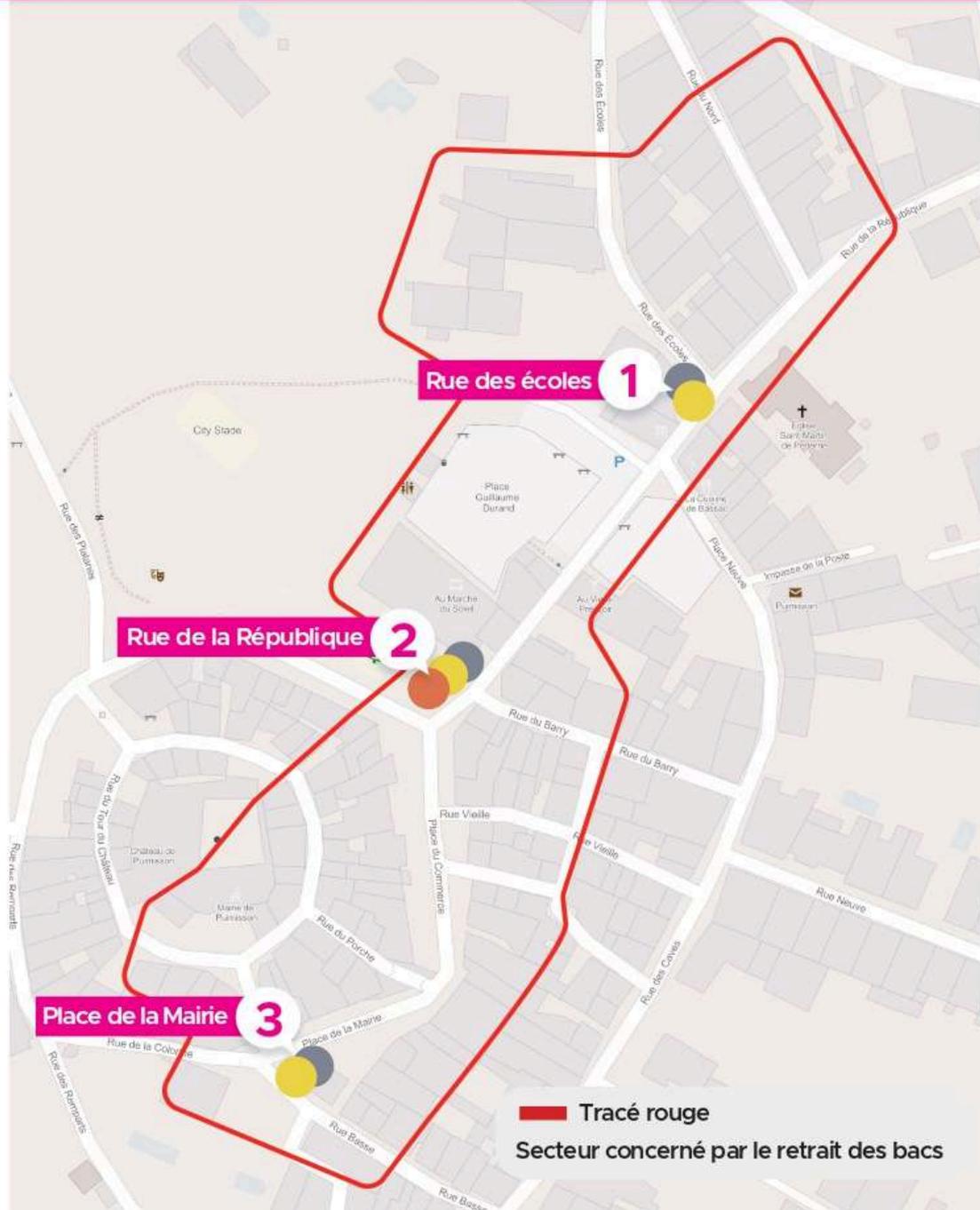
- **Sortir une dernière fois votre bac vert rempli** de vos ordures ménagères lors de la dernière collecte **mardi 11 juin**, et le laisser au point de regroupement.
- **Sortir une dernière fois votre bac jaune rempli** de vos emballages et papiers lors de la dernière collecte **samedi 8 juin**, et le laisser au point de regroupement.

Vous pourrez alors déposer vos emballages et papiers ainsi que vos ordures ménagères **aux points-tri indiqués sur la carte au verso**.



Retrouvez au verso
le secteur concerné
par le retrait des bacs

Localisation de vos points-tri



Bac collectif pour les emballages et papiers



Bac collectif pour les ordures ménagères



Borne Biodéchets

INFORMATIONS 04



Certification des adresses dans la BAN (Banque Nationale D'adressage)

Pourquoi certifier ?

Parce-que la loi 3Ds du 20 juillet 2021 promulguée en février 2022 (LOI n° 2022-217 du 21 février 2022) ne reconnaît en France plus qu'une seule source d'adresse : La Base Adresse Nationale(BAN) et comme unique responsable de cet adressage : la commune quelle que soit sa taille.

L'objectif de cette loi est clairement de faire en sorte que toutes les communes, sans exception, aient un adressage fiable et référencé dans la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration : la BAN. Mais pour que les adresses de la commune soient fiables et correctement référencées, celle-ci doit les certifier dans la BAN.

Adresse certifiée, c'est quoi ?

C'est une adresse qui garantit que le point GPS mentionné sur la carte de la BAN donne très précisément le point d'entrée d'une habitation, que le numéro et la dénomination de la voie correspondant à cette habitation soient exacts et normalisés mais également correctement rattachés à sa ou ses parcelle(s) cadastrale(s).

Dans la BAN quelles données ?

On trouve la liste des adresses d'une commune générée à partir des meilleures sources disponibles : DGFIP, IGN, ARCEP, Guichet Adresse.

Ces saisies multiples, au fil du temps, ont engendré de nombreuses erreurs ou imprécisions.

On trouve également des adresses ajoutées par certains contributeurs privés comme les câblo-opérateurs.

Une fois que la commune a constitué sa Base Adresse Locale (BAL), qu'elle l'a vérifiée, corrigée et certifiée, c'est elle qui vient supplanter toutes les autres données.

Une fois ce transfert fait, seule la commune pourra venir incrémenter ses nouvelles adresses.

Qui l'utilise ?

Les exemples d'utilisation sont nombreux :

En premier lieux, Le SDIS, les ambulances, les pompiers, pour que les services d'urgence arrivent au bon endroit.

La mairie, pour réaliser une analyse cartographique en quelques clics.

Tous les opérateurs publics et privés pour qu'ils coordonnent mieux leurs chantiers, leurs interventions, leurs livraisons, etc..

La BAN étant la seule base de données d'adresses officiellement reconnue par l'administration, elle devient une référence universelle.

Est-ce essentielle ?

Oui, car une mauvaise certification ou une certification approximative, peut avoir des répercussions importantes et parfois dramatiques sur la vie des administrés, notamment lors de l'intervention des secours.

Une adresse certifiée doit garantir un accès certain et rapide à une habitation par géolocalisation.

INFORMATIONS 04



Horaires La POSTE

La poste est ouverte du lundi au samedi inclus de 9h à 11h



EPICERIE "Chez Marius"

Nouveau sur le village depuis le 1er juin, ouverture d'une épicerie, place Guillaume Durand. Mr Marius Blotéa, maraîcher, vous propose tout un choix de :

Fruits, légumes, charcuterie de Lacaune, fromages, produits d'épicerie, plats préparés de préférence sur commande suivant propositions, pain, viennoiseries, rôtisserie, poulets avec accompagnements le dimanche matin.

Il prévoit aussi dans un futur proche de mettre un rayon quincaillerie à l'étage.



Horaires :

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h30 à 12h30
17h à 19h30

Samedi, Dimanche : 8h30 à 12h

Fermeture le jeudi

INFORMATIONS 04



Saisonniers

La municipalité comme chaque année permet aux jeunes Puimissonnais de 16 à 18 ans de découvrir le monde du travail pendant 15 jours durant l'été.

9 jeunes seront cette année sur des missions de nettoyage école et village, peinture, espace verts, accompagnés d'un agent communal.



Journée jeunes

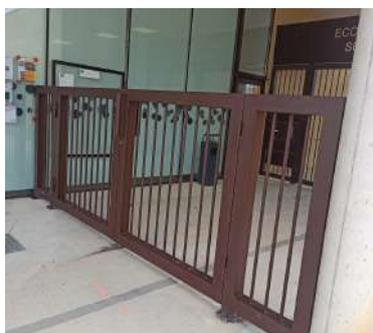
La municipalité renouvelle la journée canoë kayak pour les jeunes Puimissonnais de 12/17 ans (participations 5 €) le **vendredi 5 juillet 2024**.

L'inscription s'effectue en mairie après avoir rempli la fiche de renseignements et la priorité sera donnée aux jeunes n'ayant pu participer l'année dernière. Le nombre de place est limité à 14.



Portail école

Un nouveau portail a été mis en place à l'école afin de sécuriser la sortie des enfants et le passage en garderie. Il sera complété par un grillage dans la continuité pour l'espace vélos et trottinettes des enfants.



05

Associations

Les Cante-Grilhs en 2024

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoint grâce aux nouvelles activités hebdomadaires créées.

Gym douce : Michèle, le lundi matin
Peinture : Annie, le lundi matin
Randonnée : Jean-Luc, Dominique le mardi et jeudi
Couture Loto : Annie mercredi
Bridge : Marie Mardi matin et vendredi après midi
Atelier mémoire : Viviane jeudi matin
Danse country : Viviane mardi soir
Jeux de cartes : Michèle.

Notre Conseil d'Administration s'est étoffé suite à l'Assemblée Générale du 10 février. Outre les activités ci-dessus, 7 adhérents ont participé à la dictée départementale début février à Hérépian.

Une journée plein air au Prieuré St Michel de Grandmont (24 participants).

Avec GM 34, séjour Rando à Hendaye, Journée de l'amitié, grand loto et repas dansant à Pignan. Concours de Pétanque : deux triplettes dont une est arrivée en finale.

Activités programmées d'ici la fin 2024 : Séjour Séniors en vacances (ANCV) dans le Périgord Noir repas de reprise début septembre, Marche pour Madagascar à Lunel le 19 septembre, Sortie médiévale en Octobre, repas spécialités régionales fin novembre, participation au Marché de Noël. Partenaire de Présence Verte, service à la Personne, nous pouvons vous conseiller et vous mettre en rapport avec les professionnels.

Le mot d'ordre de notre association est bonne humeur et convivialité.
N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements

Annie PIERCOURT, Présidente (06 83 10 67 28)

L'Adhésion annuelle de 19 € nous donne droit à toutes les activités proposées et assurées.



05 Associations

L'association LRUN regroupe 90 passionnés de course à pied sur le Biterrois et elle fait partie des clubs les plus actifs sur les courses de la région.

Elle a logiquement organisé sa 3e course sportive et solidaire sur la commune de Puimisson, ce dimanche 4 février 2024 sous une météo parfaite. La matinée a commencé par le parcours de 1km enfants. Une trentaine d'enfants ont ainsi parcouru les rues du village devant la fierté de leur parents. Une médaille les attendait à l'arrivée avec un ravitaillement en bonbons. C'est aussi plus de 50 randonneurs qui ont pu aussi apprécier le joli village de Puimisson en empruntant les chemins viticoles.

Ainsi, ce sont 250 participants qui ont apprécié cette organisation chaleureuse, amicale, dynamique et gourmande. Franck Lupi, le président de Lrun et la mairie tiennent à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont donné du sens à la solidarité (adhérents, partenaires, amis, clubs voisins, mairie). Ils sont un joli exemple du "ensemble on va plus loin".

Un grand Bravo à tous les concurrents pour leur performance, leur esprit sportif et solidaire. Les bénéfices vont permettre de financer du matériel sportif pour l'école à la rentrée 2024. Un grand merci à tous et à l'année prochaine pour une 4e édition prometteuse.



05

Associations



L'ASPuimisson

C'est une très bonne saison qu'a réalisée l'ASPuimisson cette année au niveau de l'école de foot. Les résultats ont été très probants pour les u6-u7 de Jean-Marc et Alex !

Les u8-u9 de Cédric, Teddy et Chris, les u11 de François et Mike et enfin les u13 de Matthias et Jeremy, encore merci aux éducateurs pour leur investissement.

L'ASPuimisson recherche des joueurs : année de naissance 2020-2019-2018-2017-2016-2015-2014-2013-2012-2011 contact page Facebook du club

L'équipe senior a fini première de sa poule avec 16 points d'avance sur le second, elle termine championne de l'Hérault devant des équipes comme la Grande Motte ou Lunel qui ont des budgets colossaux par rapport au notre. Bravo aux encadrants et aux joueurs. L'équipe évoluera en D2 ancienne promotion d'honneur pour la première fois de son existence.

Nous tenons à remercier tous les Puimissonnais pour l'accueil que nous avons reçu pour la distribution des calendriers.



05

Associations

Le comité des Fêtes vous remercie d'avoir participé à ses premières activités de l'année 2024 : carnaval des enfants (en partenariat avec l'APE), soirée africaine, fan zone rugby, puimis'songs 1er volet et fête de la musique (en partenariat avec la municipalité).

D'autres manifestations sont à venir puimis'songs 2ème et 3ème volets, repas de la fête nationale, marché nocturne, soirée du vin primeur, fête de la Saint Martin, marché de Noël...

Nous sommes ouverts à d'autres propositions si d'autres associations veulent se joindre à nous.

Un grand Merci aux bénévoles de leur bonne volonté et de leur implication sans faille tout au long de l'année.

Vous pouvez à tout moment nous contacter pour participer à notre association et être porteur de proposition en contactant le 06.70.46.63.23



Gym douce :

Etre bien dans son corps ,dans sa tête et apprécier chaque instantGarder un corps souple et tonique et rester en forme , en pratiquant des exercices de gym douce.

Venez nous rejoindre tous les jeudis de 18 heures 30 à 19 heures 30 pour pratiquer ensemble dans la bienveillance et la bonne humeur !!!!



06

BUDGET

Bilan 2023

IPC= Indicateur de pilotage comptable

93,3%

L'objectif de cet indicateur est de donner un éclairage sur la comptabilité de chaque collectivité ou budget, en mettant en évidence un certain nombre de points forts et de points faibles, pour identifier les marges de progression et suivre les améliorations apportées.



2 Stagiairisations

1 élément service technique
1 élément service administratif

REALISATIONS 2023

DEP d'investissements **48,37 %**

RECETTES d'investissements **71,24 %**

DEP de fonctionnements **68,67 %**

RECETTES de fonctionnements **91,32%**

TAUX TAXES DIRECTES LOCALES 2024 –deliberation 2024-15

TFPB

Taxe foncière propriétés bâties

TAUX
45,64%

Produit attendu
= 537 183,00 €

TFPNB

Taxe foncière propriétés non bâties

Taux
81,05%

Produit attendu
= 53 817,00 €

THRS

Taxe d'habitation – Résidences secondaires

Taux
13,07%

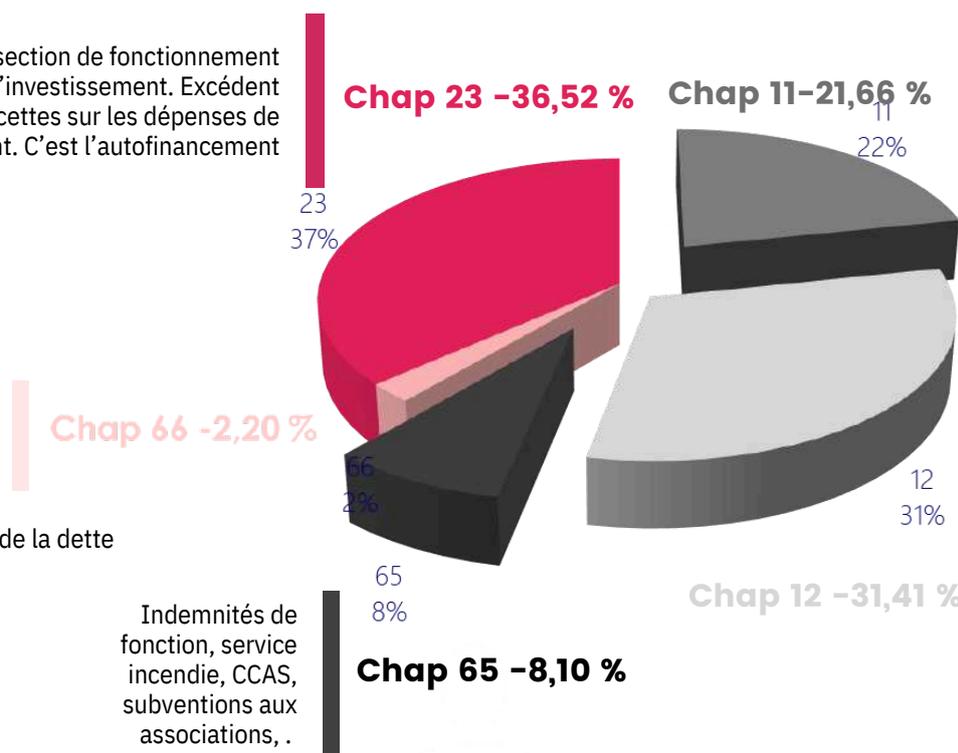
Produit attendu
= 40 008,00 €

06

BUDGET

BP 2024 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES

Virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement. Excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement. C'est l'autofinancement



Fournitures, contrats et prestations de services, locations mobilières, travaux régie + tiers, matériels, assurances, charges diverses, fêtes et cérémonies...

Intérêts de la dette

Indemnités de fonction, service incendie, CCAS, subventions aux associations, .

FRAIS DE PERSONNEL – COTISATIONS ET CHARGES

BP 2024 – RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES

CHAPITRES	LIBELLES	PROPOSITIONS	EN %
002	Résultat d'exploitation reporté	579 054,54 €	36,52%
013	Atténuation des charges	10 000 €	0,63%
70	Produits prestations et services cantine	58 000,00 €	3,65%
73	Impôts et taxes	698 150,00 €	44,03%
74	Dotations et participations	210 250,00 €	13,26%
75	Autres produits de gestion - revenus des immeubles	30 000,00 €	1,89%
	Total proposition recettes de fonctionnement	1 585 454,54 €	100%

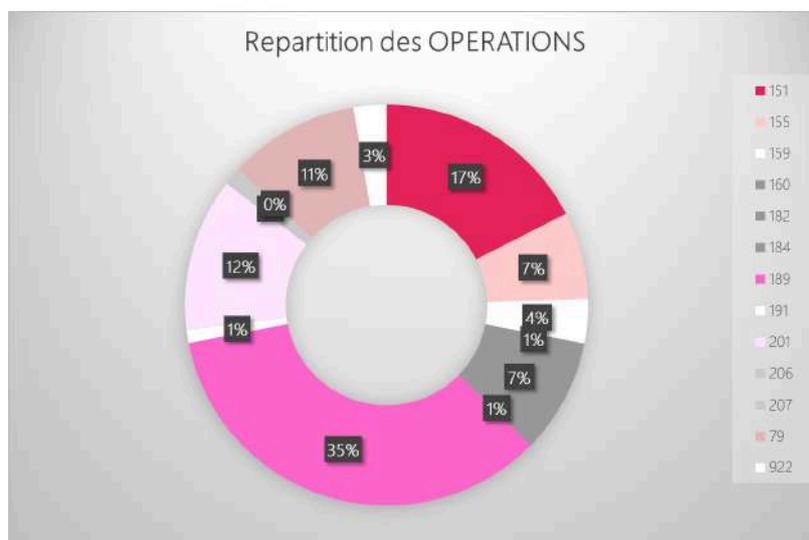
06

BUDGET

Section d'INVESTISSEMENT PAR OPERATIONS (en EUROS)

OP	LIBELLE	RAR N-1	PROPOSITIONS	REPORTS + PROPO
151	MAIRIE	16924,2	180971,74	197895,94
155	TERRAIN DE SPORT		80000	80000
159	CIMETIERE	10124	30000	40124
160	CHÂTEAU		12500	12500
182	ECLAIRAGE PUBLIC	95000	-10000	85000
184	ACHAT DE TERRAIN	7000		7000
189	ATELIERS MUNICIPAUX	268000	125000	393000
191	GROUPE SCOLAIRE	2000	10000	12000
201	VOIRIE COMMUNALE	35000	105000	140000
206	CLUB HOUSE BOULISTES		15000	15000
207	SCHEMA DES EAUX PLUVIALES	1500		1500
79	BÂTIMENTS COMMUNAUX	29000	90000	119000
922	MATERIEL 2024		30000	30000
	TOTAUX	464548,2	668471,74	1133019,94

Section d'INVESTISSEMENT PAR OPERATIONS (en euros)



06

BUDGET

BP 2024 – RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES 1 225 334,35 €

CHAPITRES	LIBELLES	RAR	PROPOSITIONS
13	Subventions		260619,44 €
16	Emprunts - dettes assimilées		30 000,00 €
10	Dotations		80 146,00 €
021	Virement section de fonctionnement		579 000,00 €
041	Opération patrimoniale		2 214,41 €
001	Solde d'exécution positif reporté		273 354,50 €
	Total proposition recettes d'investissement		1 225 334,35 €



Dans la nuit du mardi 18 juin au mercredi 19 juin nous avons été victime d'un vol dans l'atelier de la mairie. Plusieurs matériels neufs pour certains ont été dérobés, une plainte a été déposée et l'affaire est en cours. Nous allons devoir remplacer le matériel volé, ce qui n'était pas prévu au budget, en attendant d'avoir un retour de l'assurance.

Évènements 07

Les évènements passés...



Le maire et son conseil municipal ont eu le plaisir de pouvoir effectuer la cérémonie des vœux le **vendredi 12 janvier** 2024. L'équipe municipale a présenté ses vœux à la population.



Le **dimanche 4 février**, l'association LRUN en collaboration avec la mairie a organisé une course caritative au profit des enfants du village. A l'arrivée une collation était proposée à chaque enfant et participants suivie d'un apéritif à la salle des associations.



Samedi 9 mars a eu lieu notre traditionnel repas des aînés avec le traiteur "Les Marmitons" et l'animateur Lionel Puech. 72 personnes ont participées à cette journée.



Le **samedi 30 mars**, les enfants de la commune étaient invités par le CCAS de Puimisson pour la chasse aux œufs de Pâques en présence de Mr Lapin. Le soleil était au rendez-vous, la matinée s'est terminée par un apéritif avec les familles.



Pour les personnes de plus de 80 ans n'ayant pu participer au repas des aînés, le CCAS a livré 18 paniers gourmands provenant de "Mon Marché Gourmand"

Évènements 07

Les évènements passés...



Activité du **samedi 23 mars** de 09h00 à 10h30 pour les 3-6 ans !

Inventer une histoire à partir de plusieurs dessins, ou de coloriages 🐰🌸🧘

Toujours une bonne fréquentation pour les activités créatives proposées à la médiathèque avec les enfants.



Rencontre à la médiathèque avec l'auteur "Pierre de Cabissolle" pour la présentation de son livre "Le carnaval sauvage".

Le public présent a apprécié ce moment riche d'échanges et de découverte.



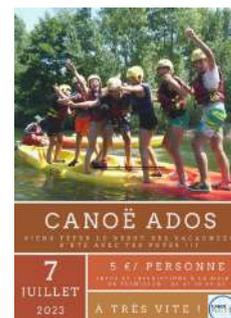
Évènements 07

Les évènements futurs...

5 juillet

Journée canoé !

La mairie organise pour les jeunes de 12 à 17 ans une journée canoé, départ 8h45 à la mairie retour 17h.
14 jeunes vont pouvoir profiter de cette journée



13 juillet

Repas républicain !

Le 13 juillet a lieu le repas républicain accompagné du bal. Le repas sera animé par le groupe "DUO LES FILLES".
Le traiteur "Les Marmitons" proposera un menu unique à 16 € ainsi qu'un menu enfant à 8 € : inscription en mairie et permanences le 3, 4 et 8 juillet de 18h à 20h salle communication.



14 juillet

Défilé des pompiers !



28 août

Marché nocturne !

Le vendredi 28 août de 18h à 23h la mairie organise un marché nocturne sur la place Guillaume Durand avec de nombreux exposants : vêtements, bijoux, bougies, littérature, alimentaire.
Le tout avec une musique de rue, n'hésitez pas à venir découvrir ce marché !



08 Environnement

Environnement

Avec la qualification terre saine, zéro phyto, les herbes folles se font de plus en plus nombreuses et visibles dans notre village.

Nos agents communaux entretiennent les espaces publics.

Un renfort de la population à cette tâche dans cette période, printemps/été, nous aiderait à prendre de l'avance sur la repousse répétitive.

Cet effort collectif et citoyen contribuera à valoriser les rues et quartiers de notre village.

Certains le font déjà scrupuleusement et régulièrement sur notre commune et les communes environnantes.



Dans le même cadre, les propriétaires qui ont des arbres dépassant de leur clôture sur le domaine public, sont priés de les tailler. En effet ils peuvent gêner le passage de véhicules et piétons sur le trottoir.



08 Environnement

Incivilité

Des dégradations sont récurrentes sur le village, façades bâtiments, barrières bois arrachées, gradins théâtre de verdure, filets city, différents poteaux à plusieurs endroits tordus ou couchés, poubelles etc..

Cela a un coût, la municipalité vous remercie de bien vouloir faire passer le message.



Propreté

Un espace barbecue est mis à disposition de tous sur un site exceptionnel et au cœur du village. Merci de respecter cet endroit de convivialité et de le laisser propre après l'utilisation, ce qui serait donner un bon exemple aux enfants qui jouent autour.



Infos pratiques 09

Pour rappel la mairie est fermée au public les mardi et jeudi après-midi, une messagerie va être mise en place.

Pour toutes questions merci d'envoyer un mail à mairie@ville-puimisson.fr

Pour le périscolaire et cantine à periscolaire@ville-puimisson.fr

Pour l'état civil et l'urbanisme à urbanisme@ville-puimisson.fr



MAIRIE DE PUIMISSON
HORAIRES
D'OUVERTURE

Lundi 9h-12h / 14h-17h

Mardi 8h-12h / fermé

Mercredi 9h-12h / 14h-18h

Jeudi 8h-12h / fermé

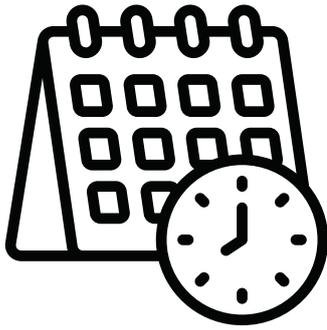
Vendredi 9h-12h / 14h-17h

Fermé le samedi et dimanche





La rentrée des classes est prévue le lundi 2 septembre, vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour les inscriptions cantine et garderie à partir du lundi 19 août !



Horaires d'été médiathèque :
lundi au vendredi : 10h-12h
Fermée : du 8 au 12 juillet
Fermée : du 12 au 16 août



N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr + #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr + #canicule

